

INFORMATIONS COMMUNALES



AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO : PEUT-ON OBTENIR DES SUBVENTIONS ?

De plus en plus de particuliers s'orientent vers l'achat d'un vélo ou la transformation d'un vélo en vélo à assistance électrique. Mais existent-ils des subventions possibles ? **OUI, des aides existent !**

MAIS à chaque collectivité son dispositif et sa procédure.

Au plus près de chez vous, la Communauté de Communes à mis en place un nouveau dispositif !

Aide à l'achat d'un VÉLO



La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim vous aide à financer l'achat de votre vélo !

PRIME DE 50€ à 75€*

offre réservée aux particuliers

vélo classique, cargo, ou à assistance électrique

adulte ou enfant

neuf ou d'occasion !

Pour tous renseignements, adressez-vous en mairie !

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier

POUR LA PETITE HISTOIRE



Depuis le 19.06.2022, Thibaud VOGEL, 24 ans et habitant de BOOTZHEIM, s'est lancé sur le chemin de St Jacques de Compostelle.

Mi-août 2022, il a choisi de dévier son itinéraire pour faire un passage à Plazac. Une escale comme un clin d'œil. Thibaud a souhaité le faire en souvenir de la période d'exode et du jumelage qui lie les deux communes.

Il poursuit toujours son objectif... et espère revenir en Alsace pour la période de Noël.

À suivre... 😊



COUPURE DE COURANT

INFO

Le dernier épisode orageux survenu dans la nuit du 22 au 23 octobre dernier a engendré une coupure de courant. Des dysfonctionnements ont été constatés dans le secteur de la rue de la Forêt pendant plusieurs jours.

ENEDIS souhaite renouveler ses excuses pour la gêne occasionnée par cette panne.

Au départ, la coupure de courant était liée à un impacte de foudre à proximité du transformateur rue des Artisans. Dans un 2nd temps, les services d'ENEDIS ont localisé avec difficultés le point de rupture des câbles haute tension sous terrains. Enfin, ENEDIS a également été victime, comme tout un chacun, des difficultés d'approvisionnement en carburant nécessaire pour faire fonctionner le groupe électrogène mis à disposition le temps des réparations.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous rappelons qu'en cas de coupure de courant significative, des informations (cause, localisation et le temps estimé du rétablissement) sont disponibles sur l'application « ENEDIS à vos côtés ».

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM
Tél. : 03.88.58.28.00
mairie.bootzheim@evc.net

Horaires d'ouverture :

Lundi 10h - 12h
Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h30
Vendredi 15h - 18h



AGENDA – À VENIR

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

26
NOV
2022

La commune s'associe à la collecte de la banque alimentaire.

Vous pourrez déposer vos dons à la mairie !

de 13h30 à 15h00

 Banques Alimentaires



Produits collectés :

- cafés,
- huiles et vinaigre
- légumes secs
- conserves (fruits, salade, etc.)
- plats cuisinés micro-ondables
- sucres, farines

Faites un don en magasin ou sur monpaniersolidaire.org



Vous ne pouvez pas passer lors de la permanence ?
Venez déposer vos dons du 21 au 25 novembre 2022 pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

18
DÉC.
2022

Comme les années passées et bien entendu sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, la commune organisera

la Fête de Noël des seniors de Bootzheim.

Les informations nécessaires seront adressées aux 65 ans et plus au cours de la 2^{ème} quinzaine de novembre 2022.

AFFICHAGES

- PV séance Conseil Municipal ;
- PV Communauté de Communes ;
- Arrêtés municipaux temporaires et/ou définitifs ;
- Arrêtés préfectoraux ;
- Demandes d'urbanisme ;
- Manifestations sur le territoire intercommunal ;

POUR INFO : l'affichage papier est réalisé en mairie, dans les panneaux extérieurs prévus à cet effet.

Commune de BOOTZHEIM

11 NOVEMBRE
Hommage & Mémoire

À 18 heures

AU MONUMENT
AUX MORTS



DÉFILÉ AUX FLAMBEAUX
LAMPIONS DES ÉCOLIERS
VENEZ NOMBREUX
PARTAGEONS UN MOMENT
DE CONVIVIALITÉ AUTOUR
DE LA SOUPE DU POILU

CÉRÉMONIE
de COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE

1918

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des conditions météorologiques.

CHASSE – ENSEMBLE SOYONS VIGILANTS !

La période de chasse est à présent ouverte.

La chasse se pratique 4 mois (novembre à février) par an, représentant 25 jours en moyenne.

CALENDRIER DES BATTUES

Battues petit gibier :

- Dim. 20.11.2022
- Vend. 25.11.2022
- Sam. 10.12.2022
- Dim. 11.12.2022
- Dim. 18.12.2022

Battues en forêt :

- Sam. 12.11.2022
- Dim. 13.11.2022
- Sam. 19.11.2022
- Sam. 26.11.2022
- Sam. 17.12.2022

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

- Les périmètres de battues sont signalés par des panonceaux / des chasseurs en poste en lisière de zones, ainsi **veuillez respecter la signalisation mise en place** ;
- **Éviter de pénétrer dans les secteurs de chasse** lors des battues (plus particulièrement la forêt) et de préférence dès le vendredi précédent celle-ci ;
- **Ne quittez pas les chemins** et le cas échéant, promenez-vous à bonne distance des zones de chasse ;
- **Veuillez tenir vos chiens en laisse**, surtout lors de vos promenades.